



Cotutelles de thèse

Tristan Flury
Responsable du
Programme
T +41 31 335 07 66
flury@swissuniversities.ch

swissuniversities
Effingerstrasse 15
Case postale
3001 Berne
www.swissuniversities.ch

Rapport d'évaluation 2019 du programme « Cotutelles et partenariats de thèse »

Subsides de mobilité du SEFRI pour les projets de cotutelle de thèse

Un projet de cotutelle ou de partenariat de thèse est élaboré dans le cadre d'une collaboration formalisée entre deux hautes écoles – l'une suisse et l'autre étrangère. Ceci signifie en particulier:

- *la réalisation d'une thèse sous la direction commune de deux directeurs/directrices de thèse*
- *une soutenance unique avec implication des deux hautes écoles*
- *la délivrance d'un diplôme conjoint ou de deux diplômes, précisant que la thèse a été réalisée soit en cotutelle soit en partenariat avec la haute école partenaire*

Le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) soutient financièrement, dans le cadre du programme, de tels projets de thèse pour autant qu'ils fassent l'objet d'un contrat de coopération entre une haute école suisse et une haute école partenaire à l'étranger. Le subside, de CHF 10'000.- au maximum, sert avant tout à couvrir les frais de voyage et de séjour du/de la doctorant-e ainsi que du/de la directeur/-trice de thèse de la haute école suisse. swissuniversities assure la gestion de ce programme.

Est éligible pour un tel financement tout-e doctorant-e:

- *immatriculé-e dans une haute école suisse et/ou au bénéfice d'un contrat de travail avec celle-ci,*
- *citoyen-ne suisse ou étranger/ère titulaire du permis B, C ou G,*
- *ayant – en date du 31 mars de l'année du dépôt – étudié au moins deux semestres en Suisse, que ce soit au niveau Bachelor, Master ou Doctorat et*
- *âgé-e de 40 ans au maximum lors du dépôt du dossier (au 31 mars de l'année du dépôt), sauf exception dûment motivée.*

Mise au concours 2019

1. Demandes soumises

Les pays de destination des 56 candidat·e·s étaient :

Autriche :	6	France :	26	Roumanie :	1
Allemagne :	8	Irlande :	1	Royaume-Uni :	3
Belgique :	1	Italie :	7	Suède :	1
Espagne :	1	Portugal :	1		

Le schéma d'allocation se déclinait comme suit :

<p>À financer max. CHF 10'000.-</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de cotutelle ou de partenariat de thèse bien conçu, dont le plan de mise en œuvre est réaliste; • Présentation convaincante de la valeur ajoutée de la collaboration avec l'institution partenaire.
<p>À ne pas financer pas de soutien financier</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La conception et/ou le plan de réalisation du projet de cotutelle ou de partenariat de thèse ne correspondent (en partie) pas aux critères; • Présentation peu convaincante de la nécessité ou de la valeur ajoutée d'une collaboration avec l'institution partenaire à l'étranger.

Toutes les demandes remplissaient les critères formels¹ et avaient, de ce fait, été soumises à la commission d'experts. Ces derniers avaient évalué les requêtes présentées de la manière suivante :

Schéma d'allocation	Requêtes	CHF	Total CHF
A financer (total = 48)	29	8'000.-	232'000.-
	1	7'000.-	7'000.-
	2	6'000.-	12'000.-
	15	4'000.-	60'000.-
	1	3'000.-	3'000.-
À ne pas financer (total = 8)	8	0.-	0.-
	56		314'000.-

La somme totale attribuée aux **48 demandes acceptées** s'élevait à CHF **314'000.-**

¹ Evaluation sur la base de la version 2019 de la note explicative, point 3 « Evaluation des demandes de subsides : critères de sélection et schéma d'allocation ».

2. Aperçu des 48 projets sélectionnés

2.1 Candidatures selon le pays de la haute école partenaire et selon la haute école universitaire (HEU) suisse

Pays	Hautes écoles partenaires	Hautes écoles universitaires suisses							Total
		UniBA	UniFR	UniGE	UNIL	UniLU	UniNE	UZH	CHF
AT	Universität Wien	2							12'000.-
BE	Vrije Universiteit Brussel						1		6'000.-
DE	Albert-Ludwigs-Universität Freiburg	1				1			10'000.-
	Ludwig-Maximilians-Universität München (LMU)							1	4'000.-
ES	Universidad Rovira i Virgili, Tarragona		1						8'000.-
FR	Ecole normale supérieure			1	1				16'000.-
	École Pratique des Hautes Études		1						8'000.-
	Sciences Po, Paris	1			2				20'000.-
	Université Bourgogne Franche-Comté				1				3'000.-
	Université de Lille				1				8'000.-
	Université de Paris Nanterre		2						16'000.-
	Université de Poitiers				1				4'000.-
	Université Lumière Lyon 2		1						8'000.-
	Université Paris 1 Panthéon Sorbonne				1				4'000.-
	Université Paris Dauphine - Université de recherche PSL			1					4'000.-
	Université Paris PSL							1	4'000.-
	Université Paris Seine			1					8'000.-
	Université Paris-Diderot				1		1		16'000.-
	Université Paris 8				1				4'000.-
GB	University of St Andrews						1		8'000.-
IRL	University College Dublin (UCD)							1	8'000.-
IT	Università degli Studi di Firenze	1			1				8'000.-
	Università degli Studi di Padova		1						8'000.-
	Università degli studi di Trento			1					4'000.-
	Università Ca' Foscari, Venice		1						7'000.-
RO	Université de Bucarest		1						4'000.-
	Total	5	8	4	10	1	3	3	210'000.-

2.2 Candidatures selon le pays de la haute école partenaire et selon la haute école spécialisée suisse

Pays	Hautes écoles partenaires	Hautes écoles spécialisées suisses			Total
		HES-SO	SUPSI	Hochschule Luzern	CHF
AT	Universität für Musik und darstellende Kunst Wien			1	4'000.-
FR	Université de Lorraine	2			12'000.-
	Université Grenoble-Alpes	1			8'000.-
GB	Queen Margaret University Edinburgh (QMU)		1		8'000.-
PT	Universidade Lusiana Lisboa (ULL)	1			8'000.-
		4	1	1	40'000.-

2.3 Candidatures selon le pays de la haute école partenaire et selon la haute école pédagogique suisse

Pays	Hautes écoles partenaires	Hautes écoles pédagogiques suisses			Total
		HEP Vaud	PH Luzern	PH St.Gallen	CHF
DE	Pädagogische Hochschule Heidelberg		4		32'000.-
	Goethe Universität Frankfurt			1	8'000.-
	Paris Lodron Universität Salzburg			1	8'000.-
FR	Université Paris Descartes	1			8'000.-
	Université Paris Diderot - Paris VII	1			8'000.-
	Total	2	4	2	64'000.-

2.4 Disciplines

Les demandes subventionnées concernaient les disciplines suivantes :

- Archéologie
- Art byzantin, Sciences historique et culture
- Biology and Psychology
- Computational Linguistics
- Didactique des mathématiques
- Didaktik der Naturwissenschaften
- Droit / Rechtswissenschaft
- Droit social
- Economie - Sciences politiques

- Engineering geology
- Études Cinématographiques
- Musikpädagogik
- Fachdidaktik Naturwissenschaften
- Filmwissenschaft
- Finance, Econometrics
- Génie civil, Géosciences, Géomécanique
- Géographie
- Geschichte
- Histoire de l'art / Kunstgeschichte / Art History
- Littérature française
- Mathematics
- Naturwissenschaftsdidaktik / Philosophiedidaktik
- Philologie classique / Langue et littérature latines
- Philosophie
- Philosophie du droit
- Prevention of musculoskeletal disorders among music students
- Psychologie
- Science politique
- Sciences de Gestion
- Sciences de l'éducation / Erziehungswissenschaften
- Sciences de l'éducation, didactique de l'informatique
- Sciences de l'occupation / santé
- Sociologie et ethnologie
- Studi italiani- Letteratura, Linguistica, Filologia / Italianistica
- Travail social
- Volkswirtschaftslehre (Public Economics, Experimental and Behavioral Economics)

2.5 Genre, nationalité et âge des candidat·e·s

Sur les 48 candidat·e·s, 30 étaient des femmes et 18 des hommes. 23 étaient de nationalité suisse et 25 de nationalité étrangère. Les candidats avaient entre 23 et 45 ans.

3. Ouverture du programme aux doctorant·e·s réalisant un troisième cycle en partenariat entre une HES/HEP suisse et une haute école étrangère

En 2018, le Comité de swissuniversities avait décidé d'ouvrir la participation au programme Cotutelles de thèse aux doctorant·e·s réalisant un troisième cycle entre une HES/HEP suisse et une haute école étrangère. Cette décision avait ensuite été confirmée par le SEFRI. La mise au concours 2019 était la première mise au concours qui comprenait la participation des HEU, HES et HEP suisse au programme « Cotutelles et partenariats de thèse ».

3.1 Commission d'experts élargie

Le Comité de swissuniversities avait en outre décidé d'élargir la Commission d'experts. Pour la première fois en 2019, la Commission d'experts se composait de 5 membres, à savoir :

- 3 des HEU Prof. Dr. Jean-Jacques Aubert, Université de Neuchâtel, Présidence
Prof. Dr. Franz Mali, Université de Fribourg
Prof. Dr. Antonio Togni, ETH Zürich
- 1 des HES Prof. Dr. Antonio Baldassarre, HS Luzern
- 1 des HEP Prof. Dr. Horst Biedermann, PH St. Gallen

3.2 Mise au concours 2020

La mise au concours du programme « Cotutelles et partenariats de thèse » 2020 a été lancée en décembre 2019.

23.03.2021
Tristan Flury et Tiziana Tafani